

Guy VALENCIA
hydrogéologue agréé
en matière d'Hygiène Publique
par le Ministère chargé de la Santé
pour le département du Gard

AVIS SANITAIRE DEFINITIF

sur la protection du captage (source PEISSIEIRES) du camping municipal
« La Pensière » de DOURBIES,
en vue de son utilisation pour l'alimentation en Eau Destinée à la Consommation
Humaine du camping

PUYRICARD le 21 Octobre 2016

Avant Propos

Par courrier en date du 14 septembre 2009, Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales du Gard, devenue depuis la Délégation Départementale du Gard de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, m'a désigné pour fournir un avis sanitaire sur les captages d'Eau Destinée à la Consommation Humaine de la commune de DOURBIES dont celui de son camping municipal de la Pensière.

Le captage de la source Peissieires alimentant le camping a fait l'objet de ma part d'une première visite le 22 septembre 2009, laquelle m'avait conduit à émettre le 30 octobre 2009, un avis sanitaire préliminaire défavorable à l'utilisation de cette ressource essentiellement pour des conditions de captage défectueuses sur le plan sanitaire.

Suite à cet avis, ce captage a fait l'objet d'étude avec propositions d'aménagement de la part du Bureau d'études GINGER-Environnement dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de la commune de DOURBIES en 2012. Ces propositions ont fait l'objet d'une note en réponse de ma part le 19 décembre 2012. En complément j'ai été destinataire du projet de dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique préparé par le Bureau d'Etudes Techniques Eau et Environnement en juin 2013, pour les captages communaux non régularisés dont la source PEISSIERES.

Suite à des travaux réalisés par la commune de DOURBIES pour la remise en état partielle de ce captage qu'elle ne peut pas remplacer par une autre ressource, je me suis rendu à nouveau sur place le 10 octobre 2016 en compagnie de Madame le Maire de DOURBIES afin d'émettre un avis sanitaire définitif indiquant les conditions de ce captage pour lui permettre de satisfaire aux impératifs sanitaires.

1. Informations générales sur l'alimentation en Eau Destinée à la Consommation Humaine du camping municipal de la Pensière.

1.1. Le point d'eau

La production et la distribution d'eau du camping sont assurées par la commune de DOURBIES.

La production d'eau du camping est assurée par une source dénommée « source PEISSIEIRES ». Elle alimente gravitairement un réservoir de 50 m³ desservant le camping et situé à l'amont immédiat de celui ci. Une injection d'eau de Javel se fait par une pompe péristaltique dans la cuve de ce réservoir.

1.2. Les besoins

La population du camping s'élève à 200 personnes au maximum en période estivale.

Les besoins théoriques maximaux sont actuellement d'environ 25 m³/j en se basant sur une consommation de 125 l/j/hab (évaluation GINGER).

Les besoins à venir ne sont pas connus mais devraient rester du même ordre de grandeur.

Ces besoins ne tiennent pas compte des volumes utilisés par le camping pour des usages divers autres que la desserte en Eau Destinée à la Consommation Humaine.

1.3. Bilan besoins-ressources

Le captage ne dispose pas de système de mesure de débit en continu.

Une mesure du débit réalisée en entrée du réservoir le 23 septembre 2009 lors de ma première visite des lieux à fourni comme résultat : 8,6 m³ /j. La période de mesure était caractéristique d'un étiage assez sévère.

Le débit d'étiage sévère indiqué par Ginger –Environnement dans sa note de 2012 était de 7,9 m³ /j le 15 septembre 2011.

Lors de la visite des lieux effectuée le 10 octobre 1988 par Monsieur Pierre Bérard (Hydrogéologue agréé en Matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé pour le département du Gard) pour établir le projet de captage, un débit de 0,08 l/s, soit 7,2 m³/j, avait été mesuré avant la réalisation du captage.

On peut ainsi estimer que la capacité de production est de 8 m³/j environ en période d'étiage sévère.

Le débit mesuré en étiage sévère n'est donc pas suffisant pour l'alimentation du camping « La Pensière » en période de pointe estivale.

La commune de DOURBIES a déjà constaté des pénuries d'eau pour assurer l'alimentation du camping en saison estivale.

2. Situation du captage

Le camping municipal de DOURBIES (camping « La Pensière ») se situe au Sud du village en rive gauche de la Dourbie.

L'accès se fait par la Route Départementale n° 151^a qui le relie à DOURBIES.

Voir carte de situation en Figure 1

Le captage de la source « PEISSIERES » alimentant le camping se situe en bordure de route, face au camping et sur le versant amont.

La source apparaît dans une dépression humide dominée par un cirque rocheux.

Elle est située dans un espace clôturé d'environ 20 m X 15 m inclus dans la parcelle appartenant à la commune de DOURBIES et cadastrée sous le numéro 638 de la section G du cadastre de la commune de DOURBIES. Le réservoir est situé en contrebas de la source dans la même parcelle n° 638.

Les coordonnées géographiques approximatives du captage sont en Lambert 3 :

X = 689 096 ; Y = 3 196 137 ;

en Lambert 2 étendu :

X = 689 220 ; Y = 1 896 015 ;

en Lambert 93 :

X = 735 983 ; Y = 6 329 082 ;

Z approximatif = + 880 m NGF.

Voir plan topographique au 1/200^{ème} établi par un géomètre expert en Figure 2.

3. Contexte géologique

Voir carte géologique en Figure 3

Le camping de « la Pensière » est situé sur la carte géologique au 1/50.000^{ème} de NANT (N° 936). Au plan géologique, ce secteur de la commune de DOURBIES est localisé dans la région des terrains cristallins du flanc occidental du Mont Aigoual. Ces terrains sont constitués de granites d'origine plutonique dits granites du St Guiral de couleur gris bleuté (notés « Gamma »³⁻⁴ sur la carte géologique). Hormis les granites, on observe des colluvions (C) ou des alluvions (F), voire des complexes colluviaux et fluviaux (CF) dans les fonds de vallons.

Le granite s'altère assez rapidement sous le climat de ce secteur et, dans les vallons et les pentes faibles, la roche plus ou moins décomposée est recouverte par une couche d'arène granitique allant parfois jusqu'à quelques mètres d'épaisseur. Sa texture est sablo-argileuse avec des graviers de quartz, des cristaux de feldspath et des blocs arrondis de granite non entièrement décomposés. Toutes les roches étant riches en silice, les sols développés sur celles-ci ont un caractère franchement acide.

Les granites sont altérés en arènes et blocs sur tout le versant du massif.

Les versants et les ravins correspondant à des reprises d'érosion récentes montrent la roche nue ou un revêtement de formations de pentes sableuses et humifères

4. Hydrogéologie de l'aquifère capté.

Les formations granitiques se révèlent être des aquifères médiocres. Toutefois, la présence de nombreuses sources à faibles débits (de 0.1 à 1 l/s en général) atteste de l'existence d'eau souterraine en relation avec les zones d'arènes ou en liaison avec des fractures, des zones broyées ou des filons.

D'après l'expertise de Monsieur P.Bérard en 1988 : « *La source PEISSIEIRES est représentée par une émergence ascendante au travers de fissures qui affectent le granite en place.*

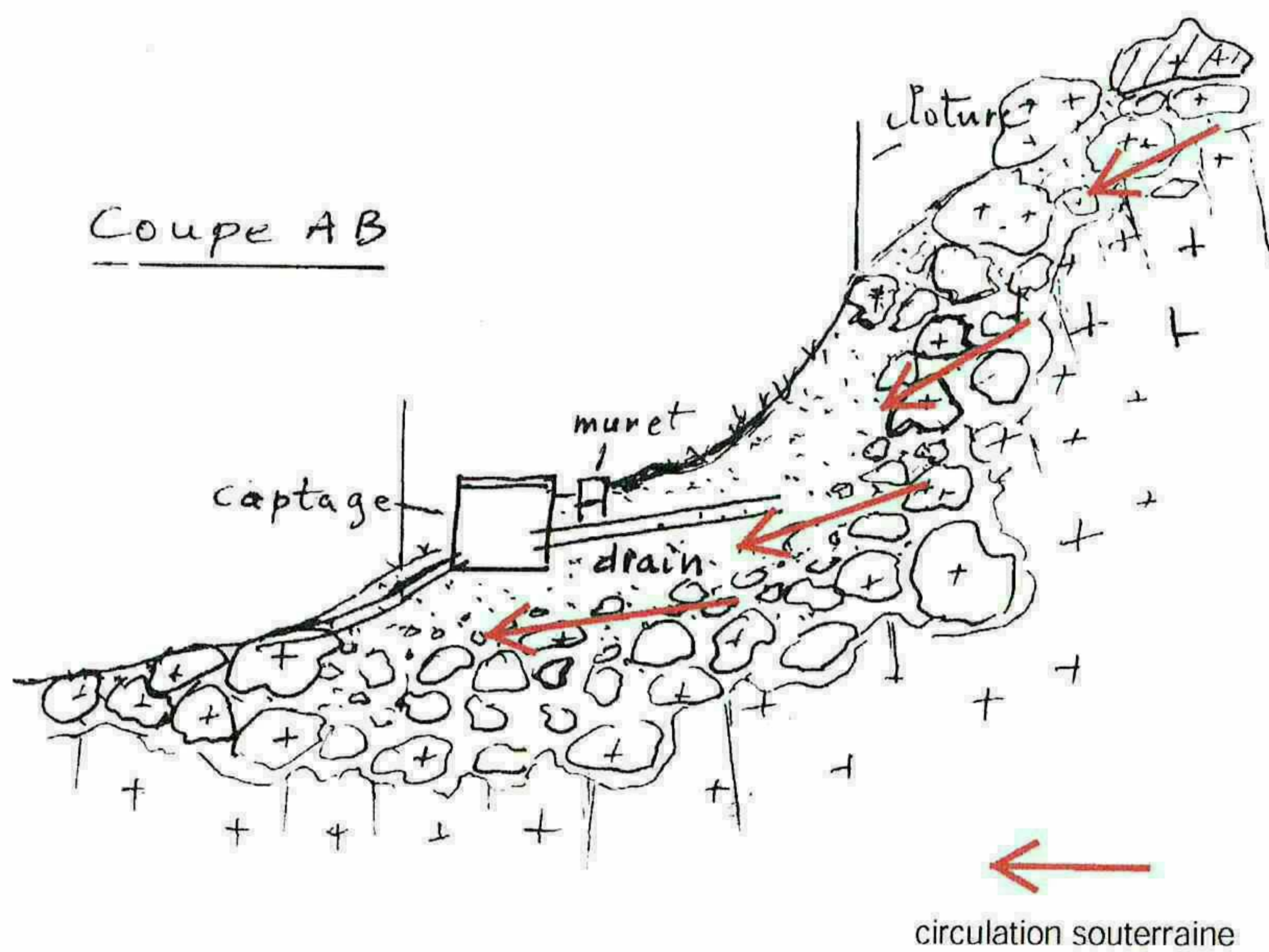
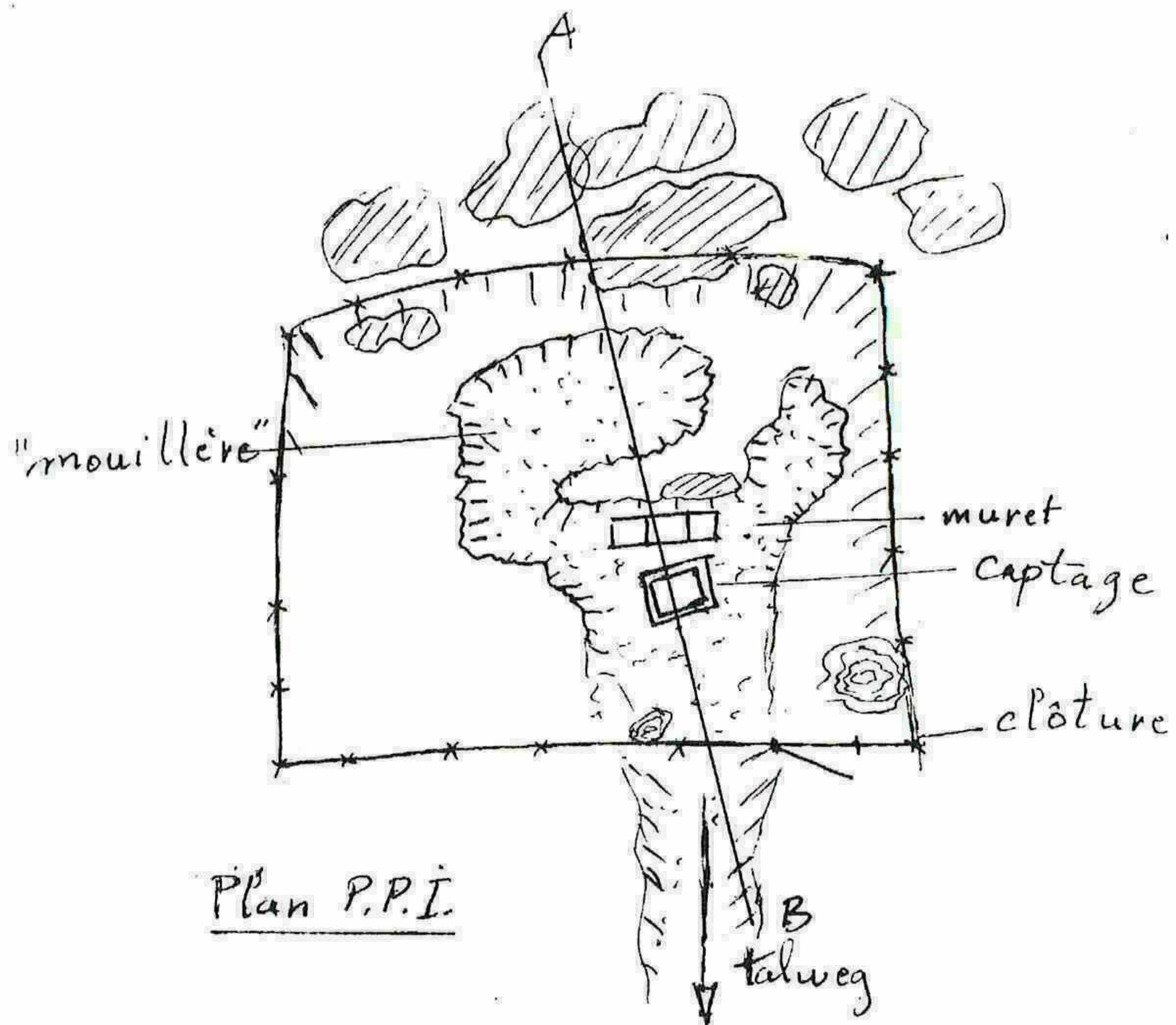
Le relief est marqué par une cuesta qui domine une « mouillère » largement occupée par des mousses et du cresson.

En aval, l'épaisseur des arènes sableuses masque le granite altéré qui réapparaît en boules de taille métrique plus à l'Ouest. ».

Lors de notre visite nous avons constaté que le captage a été réalisé à l'extrémité aval de la mouillère, dans l'axe du talweg.

Des affleurements de granite dominant l'amont de la zone de sources.

Les eaux circulant dans les formations granitiques à l'amont réapparaissent ici à la faveur d'une accumulation sableuse dans une rupture de pente (voir croquis ci-après).



On peut estimer que cet « aquifère » très superficiel, constitué par les formations d'altération poreuses et les zones fissurées du granite, s'étend avec une épaisseur variable à toute la surface du versant et que le bassin versant hydrogéologique de la source correspond à peu près à son bassin versant topographique.

Il s'agit ici d'un petit bassin superficiel, à peine marqué dans la topographie, d'environ 3 ha de superficie qui s'étend sur environ 300 m vers le Sud jusqu'à une altitude d'environ 980 m.

Voir carte topographique en Figure 4

Ce bassin est alimenté directement par la partie des eaux météoriques qui s'infilte.

L'écoulement latéral des eaux dans le sol se fait principalement dans l'arène et éventuellement dans les fissures affectant la roche saine en surface ou sous l'arène (il est à noter que le versant concerné ici ne paraît pas être affecté de fractures ou de zones broyées importantes) et suivant le sens de la pente topographique.

Les débits produits sont fonction de l'aire d'alimentation disponible. En considérant que les débits spécifiques d'étiage dans ce type de formation sont de l'ordre de 4,6 l/s/km² (par référence à la station hydrométrique de la Dourbie à DOURBIES), le débit d'étiage « normal » des sources devrait donc se situer autour de 0.14 l/s soit **12 m³/j** (un débit de 13 m³/j en août 2010 est indiqué par GINGER-Environnement).

Les débits d'étiage mesurés à la source (environ 8 m³/j en septembre 2009 et septembre 2011) peuvent donc correspondre à un étiage plus sévère et/ou ne représenter qu'une partie du débit produit par le bassin versant (une partie pouvant ne pas être captée ou être consommée par les végétaux).

Il apparaît donc que le débit réel disponible en étiage sur ce site peut difficilement satisfaire les besoins en eau du camping (environ 25 m³/j).

Concernant les caractéristiques hydrodynamiques :

- dans la formation d'altération : les perméabilités sont relativement faibles (on estime, dans celle-ci, un coefficient de Darcy K d'environ 10⁻⁵ à 10⁻⁴ m/s) et la porosité relativement élevée (au moins 10 %). Avec ces caractéristiques, on estime cependant des vitesses réelles de circulation de plusieurs m/j en tenant compte des pentes relativement fortes induisant des gradients hydrauliques élevés.
- dans le milieu fissuré : la porosité est faible, de l'ordre de 1 à 2 %, la perméabilité plus élevée et, avec les forts gradients hydrauliques rencontrés, les vitesses de circulations sont relativement élevées.

5. Caractéristiques techniques du captage PEISSIEIRES et de sa protection sanitaire

Le captage PEISSIEIRES est constitué par un système composé d'un regard sommaire de 1 m sur 1 m et 1,2 m de profondeur d'où partent (à 0,2 m environ du fond du regard) deux drains orientés, l'un, vers l'amont dans l'axe du talweg, et l'autre, vers le versant Ouest du talweg. Les eaux collectées dans le regard sont évacuées vers l'aval par la conduite gravitaire vers le réservoir.

Il n'y a donc pas de décantation des eaux dans le regard.

Ce regard dépasse d'environ 0,4 m au-dessus du sol suite aux premiers travaux de réaménagement effectués récemment et il est obturé par un capot en tôle non étanche et ne fermant pas à clef.

Un barrage réalisé en moellons a été également mis en place lors de ces travaux sur le côté amont du regard de captage de façon à le protéger des apports de matériaux provenant de l'amont lors des épisodes pluvieux intenses.

La zone d'exurgence (mouillère) est entièrement clôturée par un grillage d'environ 1.2 m de hauteur en mauvais état. Elle correspond à une parcelle d'environ 20 m sur 15 m de côté.

L'accès à l'intérieur de cette zone se fait côté aval par une ouverture dans le grillage munie d'un portillon cadenassé.

Cette espace est recouvert d'un tapis végétal. La dépression de terrain formant la mouillère est gorgée d'eau avec des débris végétaux et s'étend jusqu'au captage.

Les arbres morts situés dans le périmètre clôturé ont été coupés (leur souches sont restées en place)

L'environnement immédiat est naturel, entièrement boisé.

Le sentier d'accès à ce captage est en position aval par rapport à celui-ci.

6. Caractéristiques et qualité de l'eau captée

Il ne m'a pas été communiqué d'analyse dite de « Première Adduction » de la source PEISSIEIRES.

Les analyses disponibles du contrôle sanitaire réalisé par l'ARS indiquent (pour 2016) :

Une eau très peu minéralisée (conductivité de 78 à 87 $\mu\text{S}/\text{cm}$) à pH égal ou légèrement inférieur à 7, à température variable (12°2 C à 15°4 C entre juin et août 2016) à faible turbidité (0,16 à 0,33 NFU).

La qualité bactériologique est bonne (présence seulement de bactéries aérobies revivifiables) mais il s'agit d'une eau désinfectée. L'historique des analyses disponibles depuis 2004, avant la mise en service de l'installation de désinfection, fait ressortir une eau de très mauvaise qualité bactériologique (jusqu'à 71 Escherichia coli / 100 ml le 28 juin 2011).

Les concentrations en nitrates sont faibles (11 mg/l en juillet), de même que celles en Fer (51 $\mu\text{g}/\text{l}$).

Ces eaux sont bien représentatives de la formation aquifère (superficielle et à dominante siliceuse) dont elles sont issues.

7. Environnement et vulnérabilité

Le bassin d'alimentation de la source PEISSIEIRES étant situé sur une pente boisée, dans un secteur inhabité, resté naturel, les risques de pollution actuels sont très limités. Ils sont essentiellement d'ordre bactériologique et constitués par :

- le passage d'animaux sauvages ou domestiques et de randonneurs,
- la décomposition de végétaux,
- la présence d'une piste forestière.

Dans les zones d'altérations, la nature des formations constituant le réservoir aquifère (arènes et formations sableuses de remaniements) est un facteur favorable pour limiter les diverses pollutions bactériologiques issues de la surface, vu leur bon pouvoir épurateur et filtrant, mais la faible profondeur de l'aquifère, les pentes fortes et, en conséquence, les gradients hydrauliques élevés sont à l'inverse défavorables (pénétration et propagation des pollutions dans l'aquifère facilitées).

Les parties dénudées du granite, visibles par endroits, vont aussi présenter un caractère plus vulnérable dû à une circulation des eaux en milieu fissuré (circulations plus rapides et quasi absence de filtration).

Le milieu concerné par le captage peut donc être considéré comme étant globalement **assez vulnérable**.

Enfin, le mode de captage et d'entretien des installations peut aussi constituer un facteur de vulnérabilité supplémentaire lorsqu'ils ne sont pas réalisés correctement.

8. Avis sur la disponibilité en eau et la protection de la ressource

8.1. Avis sur la disponibilité en eau

Le débit d'étiage de la source PEISSIEIRES, tel que celui de 2009, est insuffisant pour l'alimentation du camping municipal de « La Pensière » en période estivale. Le débit total théorique produit par son bassin d'alimentation reste de même insuffisant en étiage « normal ».

Il est aussi à noter que ce type de ressource est très vulnérable à des sécheresses sévères, d'autant plus si ces sécheresses se suivent sur plusieurs années consécutives. Dans ce cas le débit des sources peut se trouver réduit dans des proportions notables.

Incidence du prélèvement par la source PEISSIEIRES :

Les possibilités réelles d'exploitation du débit disponible supposent que l'incidence du prélèvement sur la ressource soit acceptable et ce, en application des dispositions du Code de l'Environnement.

L'incidence du prélèvement sur la ressource concerne à l'amont les eaux souterraines et à l'aval les eaux superficielles.

S'agissant du captage gravitaire d'une zone de sources naturelles, l'incidence du prélèvement sur la ressource amont est négligeable.

L'incidence sur les ressources superficielles en aval (cours d'eau la Dourbie) correspondra à la réduction du débit naturel de la source du fait du prélèvement sur celle-ci. Ici la réduction du débit naturel est importante en étiage puisque la quasi-totalité de la ressource captée est utilisée. Seules les eaux non captées rejoignent le milieu naturel. On peut signaler que l'incidence sur le débit d'étiage de la Dourbie (199 l/s pour la fréquence biennale) sera minime.

8.2. Avis sur l'aménagement du captage de la source PEISSIEIRES et sa protection immédiate

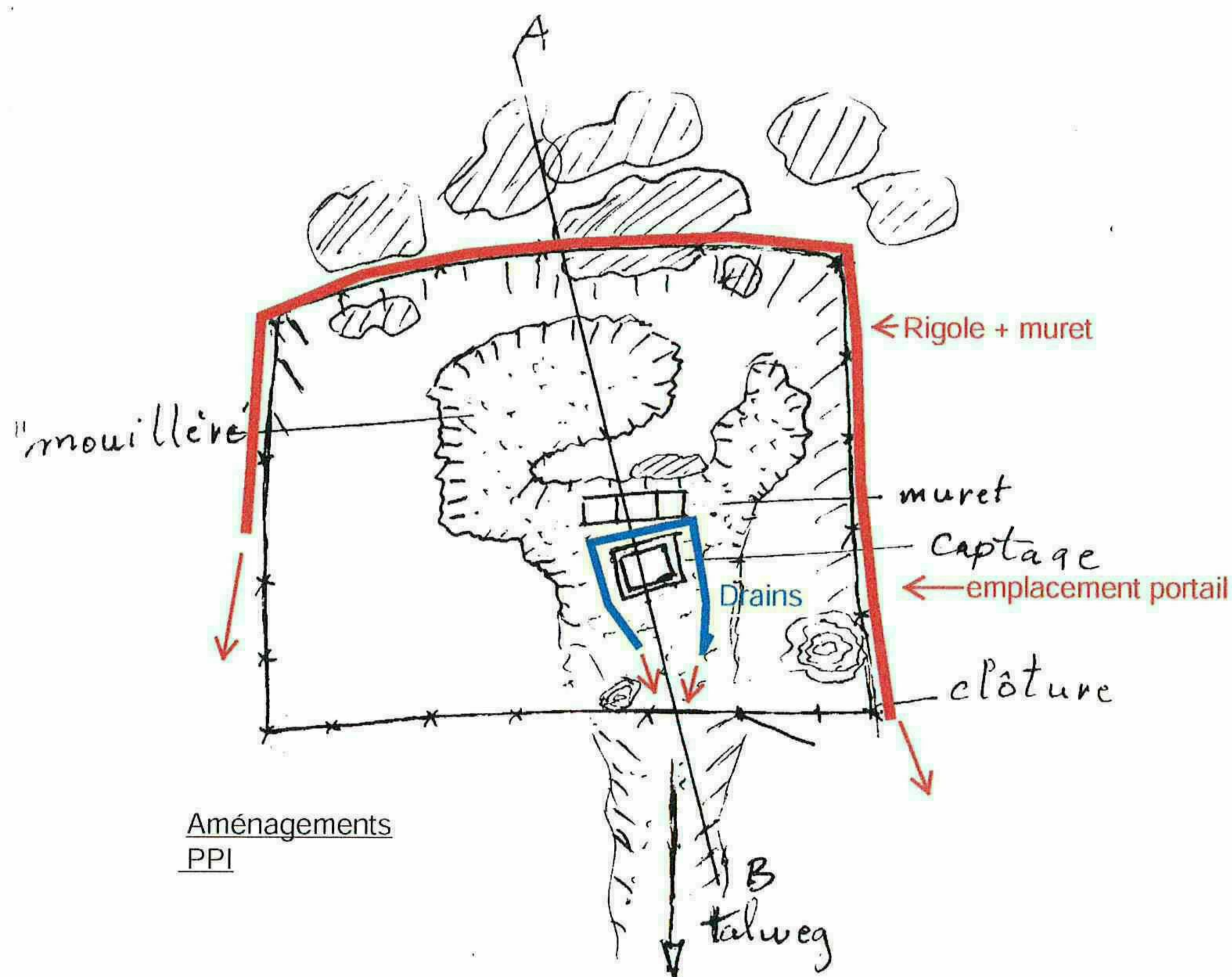
Les aménagements existants laissent persister des risques sanitaires :

- Le non isolement de la parcelle par rapport aux eaux de ruissellement induit un risque de contamination des eaux captées, et d'entraînement de coulées boueuses vers le captage même si des travaux récents ont atténué ce risque.
- La conception et la situation du captage permettent la stagnation d'eaux de ruissellement ou d'eaux non captées issues de la mouillère à l'amont immédiat du regard de captage.
- La zone clôturée et le regard de captage n'assurent pas une protection suffisante des eaux captées contre des actes malveillants ou irresponsables.
- L'espace clôturé dont la zone de mouillère comporte encore une couverture végétale et des débris végétaux abondants pouvant entraîner une contamination organique.
- La chambre de captage ne comporte pas de bac de décantation.

Les aménagements restants à réaliser sont donc :

- l'isolement de la parcelle des eaux de ruissellement, sur les côtés amont et ouest principalement, par la réalisation d'un muret (pouvant servir de support à la clôture du Périmètre de Protection Immédiate) d'une quinzaine de centimètres de hauteur et comportant à son pied amont une petite rigole cimentée permettant d'évacuer les eaux de ruissellement vers l'aval de la zone clôturée ;

- le drainage superficiel du terrain, à l'amont immédiat et de chaque côté du regard de captage, par la mise en place d'un drain dans une tranchée gravillonnée d'environ 0,3 m de profondeur permettant d'évacuer les eaux à l'aval du captage (**voir croquis ci-après**),
- la mise en place d'une clôture de 2 m de hauteur avec accès par un portillon fermant à clé à positionner sur le côté ouest aval,
- la fermeture du regard de captage par un couvercle étanche fermant à clé,
- la mise en place d'une cloison, dans la chambre de captage, pour ménager un espace de décantation des eaux en sortie des drains avec surverse vers la partie comportant le départ de la canalisation ;
- le nettoyage superficiel de la dépression (mouillère) permettant d'éliminer les débris végétaux et une recharge légère de celle-ci en matériaux sableux d'origine locale (sable d'arène granitique).



8.3. Avis sur la délimitation des périmètres de protection

8.3.1. Périmètre de Protection Immédiate :

Ce périmètre correspondra à la partie actuellement clôturée de la parcelle n° 638 de la section G du cadastre de la commune de DOURBIES. Ce Périmètre de Protection Immédiate comprendra tout le système de captage, drains compris.

Voir plan cadastral au 2 000^{ème} (Figure 5).

Le Périmètre de Protection Immédiate ainsi délimité fera l'objet d'un levé par un géomètre expert. Il sera procédé à un découpage cadastral de telle façon que ce périmètre de protection coïncide avec une parcelle cadastrale.

8.3.2. Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) Figure 6a :

Compte tenu des vitesses de transfert estimées des eaux dans la formation aquifère, ce périmètre englobera la totalité du bassin versant amont de la source PEISSIEIRES tel qu'estimé au § 4 Ce périmètre est tracé sur **le plan cadastral au 1/4 000^{ème} (Figure 6a)** et reporté sur fond topographique **(Figure 6b)**.

Il comprend les parcelles : n° 313, 314, 324 pour partie et 639 de la section G du cadastre de la commune de DOURBIES.

8.3.3. Périmètre de Protection Eloignée :

Dans la mesure où le P.P.R. englobe la quasi-totalité du bassin d'alimentation de la ressource captée, il ne sera pas délimité de Périmètre de Protection Eloignée.

8.4. Avis sur les prescriptions à respecter à l'intérieur des périmètres de protection

8.4.1. Périmètre de Protection Immédiate :

La parcelle correspondant au Périmètre de Protection Immédiate devra être régulièrement entretenue de façon à ne pas être envahie par la végétation.

Cet entretien sera effectué uniquement par des moyens mécaniques, l'utilisation d'herbicides étant proscrite.

Aucun dépôt d'aucune sorte ne devra être toléré. Les déchets végétaux issus du nettoyage seront retirés de ce périmètre de protection.

8.4.2. Périmètre de Protection Rapprochée :

8.4.2.1. Mesures visant à conserver l'intégrité de l'aquifère et sa protection :

Interdictions :

- des affouillements, excavations, terrassements non remblayés, remblayés ou partiellement remblayés à l'exception des terrassements de faible extension et à une profondeur maximale de 1 mètre ;
- des excavations liées à la réalisation de constructions,
- des excavations liées à la création de plans d'eau, mares ou bassins,
- des excavations liées à l'inhumation,
- des excavations liées à la création de nouveaux axes de communication,
- des exploitations de matériaux non concessibles (carrières et sablières) et concessibles (mines),
- du curage des fossés ;

8.4.2.2. Mesures visant à conserver les potentialités de l'aquifère :

Interdictions :

- de tous travaux ou activités susceptibles de modifier l'écoulement des eaux : drainage, curage de fossés, creusement de plans d'eau, création de pistes forestières, déblaiements ;
- modification des zones boisées ;

8.4.2.3. Mesures visant à éviter la mise en relation de l'eau souterraine captée avec une source de pollution :

Interdictions :

- des rejets d'eaux résiduaires brutes ou après traitement, y compris par infiltration ;
- des stockages existants ou futurs d'hydrocarbures à usage domestique et non domestique,
- de l'épandage de matières de vidange et de boues résiduaires,
- des stockages de boues, composts, fumiers...
- des rejets des effluents liés aux bâtiments d'élevage,
- **du parcage** d'animaux,
- **du pacage** d'animaux,
- du camping,
- du stockage de produits phytosanitaires (pesticides).

9. Conclusions

Un avis sanitaire favorable est donné pour la conservation de la source « PEISSIEIRES », aux fins d'alimentation en Eau Destinée à la Consommation Humaine du camping municipal « La Pensière » de la commune de DOURBIES, sous réserve que les aménagements restant à réaliser sur le captage, sur et dans son Périmètre de Protection Immédiate, soient intégralement effectués dans les délais les plus brefs et que me soit communiquée une analyse dite de « Première Adduction ».

Par ailleurs, l'insuffisance des débits de la source « PEISSIEIRES » notamment en période d'étiage nécessiterait la recherche **d'une ressource complémentaire.**

L'hydrogéologue Agréé
en Matière d'Hygiène Publique
pour le département du Gard

G.Valencia



Carte de situation géographique

Echelle : 1/7 100 ème

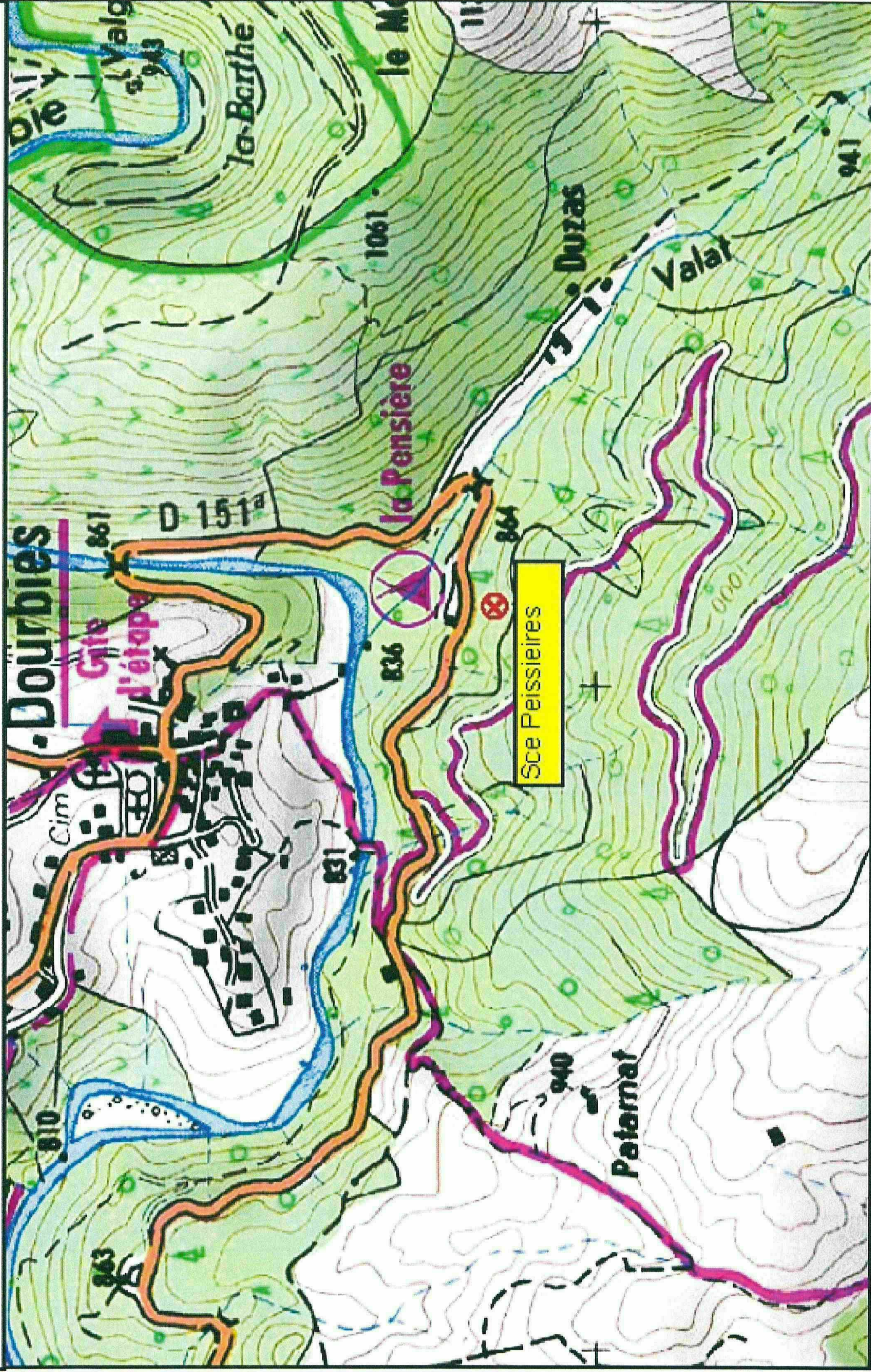
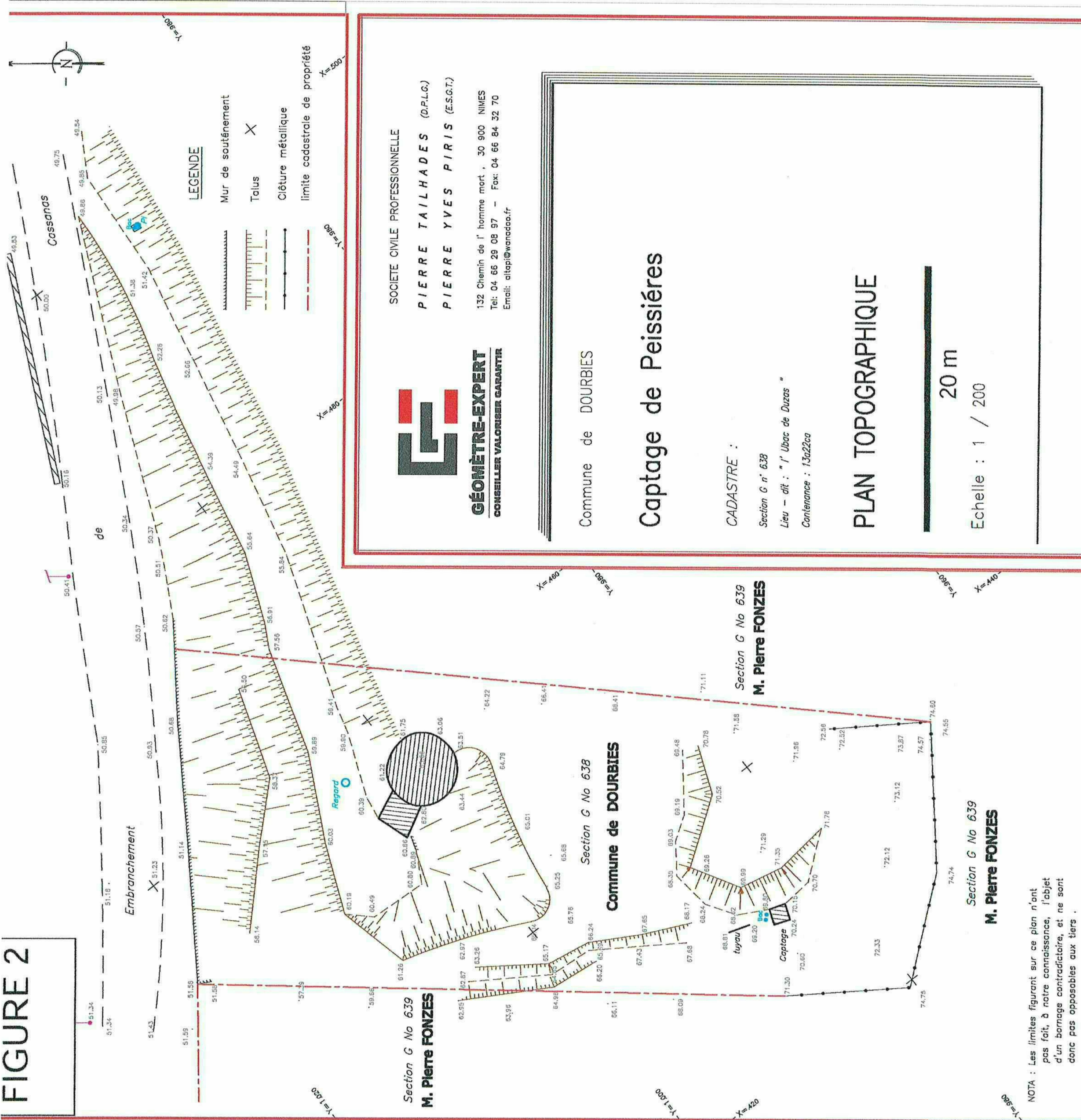


FIGURE 2



SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
PIERRE TAILHADES (D.P.L.G.)
PIERRE YVES PIRIS (E.S.G.T.)
 132 Chemin de l'homme mort, 30 900 NIMES
 Tél: 04 66 29 08 97 - Fax: 04 66 84 32 70
 Email: aitaipi@wanadoo.fr

GEOMETRE-EXPERT
 CONSEILLER VALONSEER GARANTIR

Commune de DOURBIES
Captage de Peissières

CADASTRE :
 Section G n° 638
 Lieu - dit : " l' Ubac de Duzas "
 Contenance : 13a22ca

PLAN TOPOGRAPHIQUE

20 m
 Echelle : 1 / 200

Section G No 639
M. Pierre FONZES

Section G No 638
Commune de DOURBIES

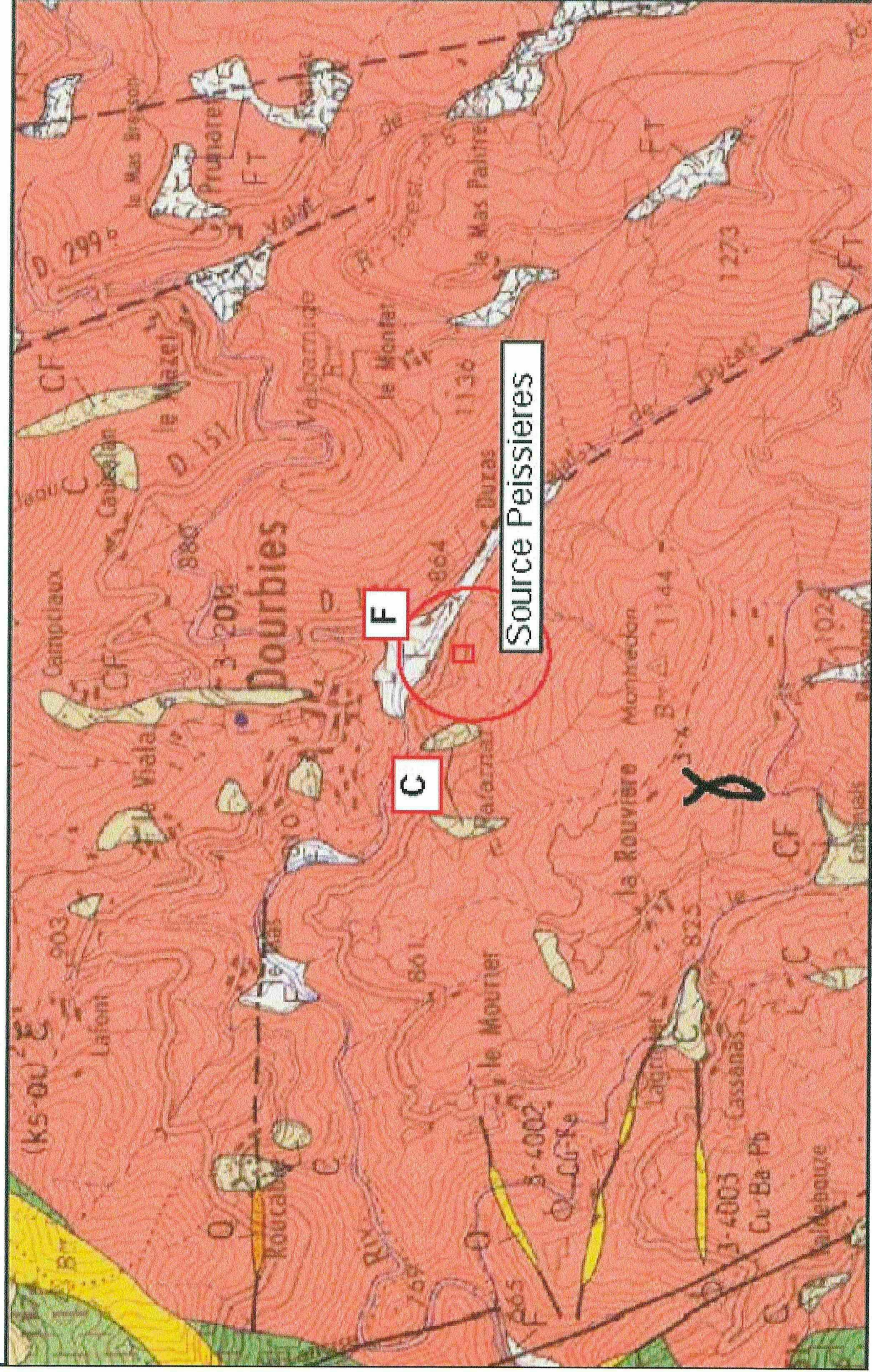
Section G No 639
M. Pierre FONZES

Section G No 639
M. Pierre FONZES

NOTA : Les limites figurant sur ce plan n'ont pas fait, à notre connaissance, l'objet d'un bornage contradictoire, et ne sont donc pas opposables aux tiers.

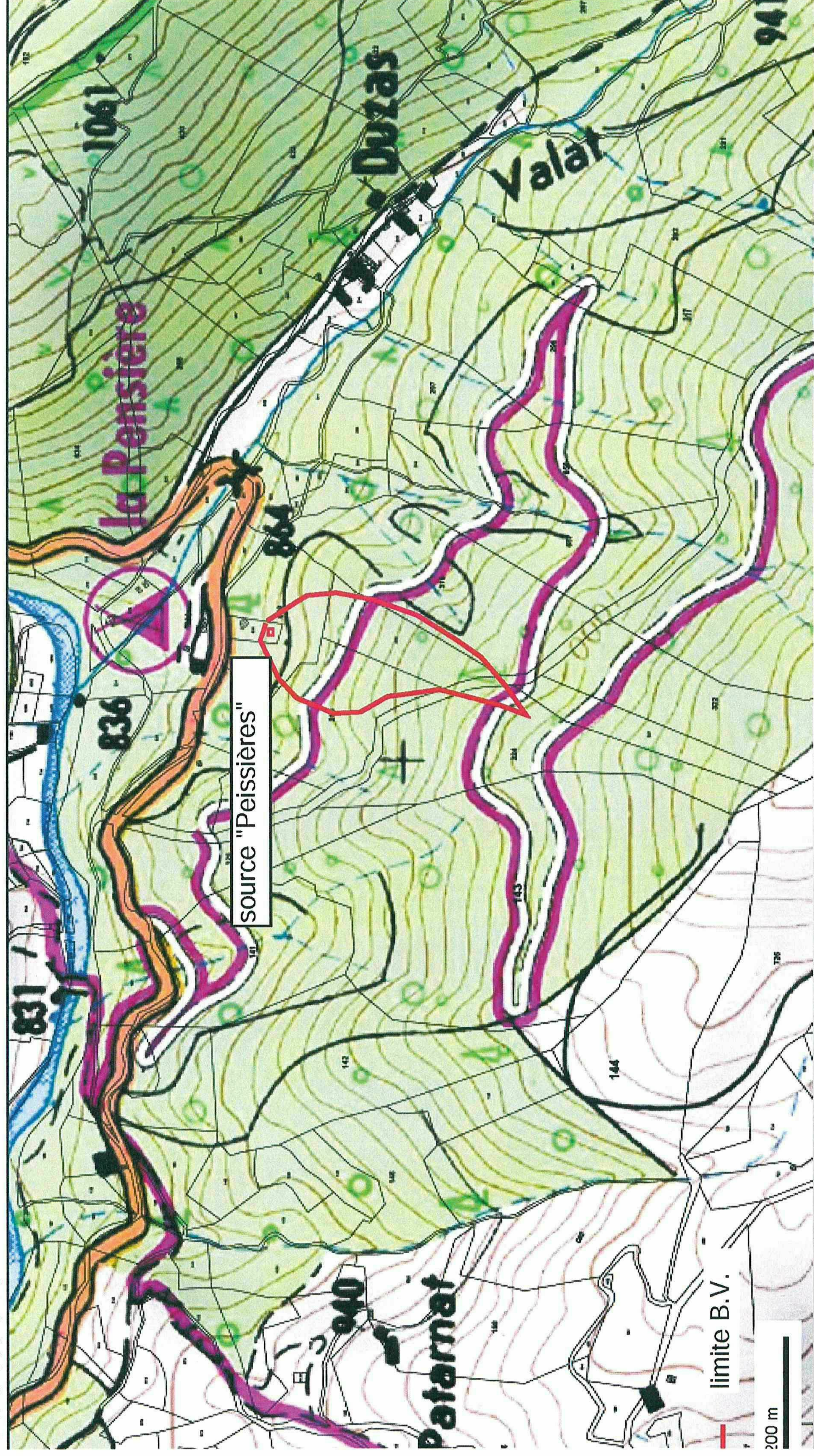
Carte de situation géologique (Extrait de la carte à 1/50 000 de NANT)

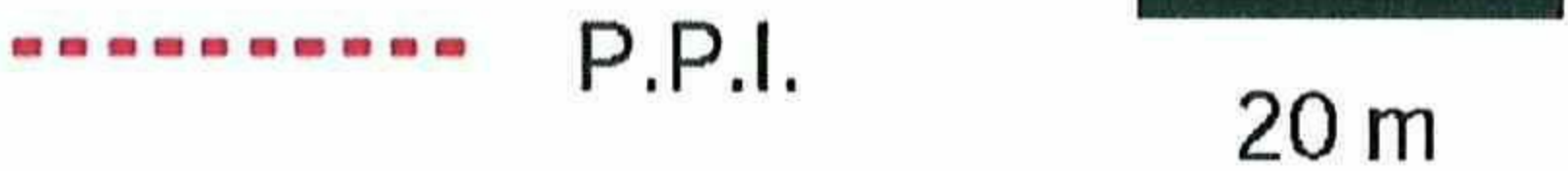
Echelle : 1/18 200 ème

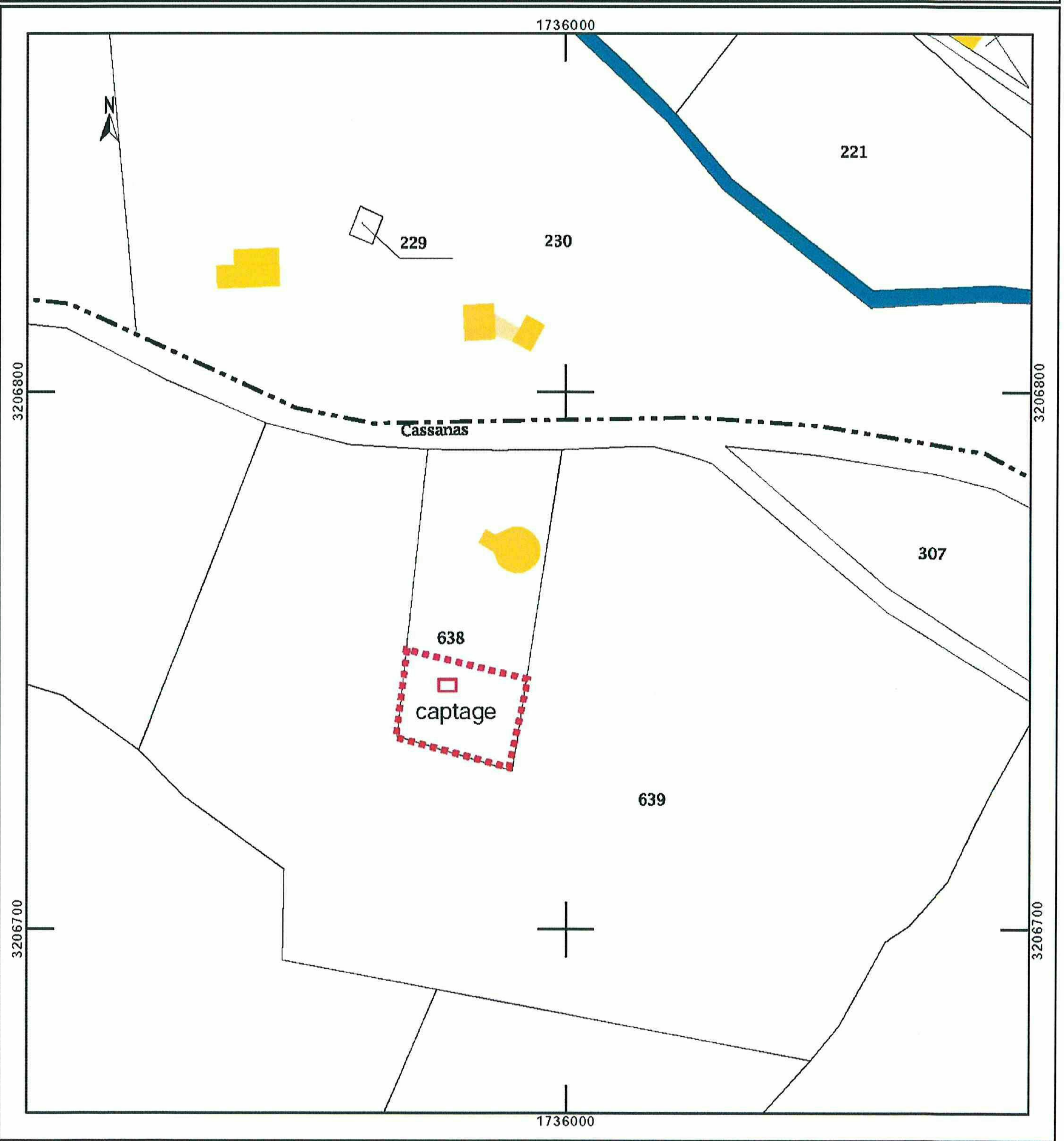


Carte de situation géographique et du bassin versant de la source "Peissières"

1/6 600 ème



Département : GARD Commune : DOURBIES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : NIMES 1 67 Rue Salomon Reinach 30032 30032 NIMES Cedex 1 tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11 cdif.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr
Section : G Feuille : 000 G 02 Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 20/10/2016 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics	FIGURE 5 Commune de DOURBIES Source Peissières Périmètre de Protection Immédiate Echelle 1/1 000ème	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
		



Département :
GARD

Commune :
DOURBIES

Section : G
Feuille : 000 G 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 20/10/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

FIGURE 6a

Commune de DOURBIES
Source Peissières

Périmètre de Protection Rapprochée

Echelle 1/ 4 000 ème

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 -fax 04.66.87.87.11
cdf.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

■ ■ ■ ■ ■ P.P.R. ■ ■ ■ ■ ■ P.P.I.

